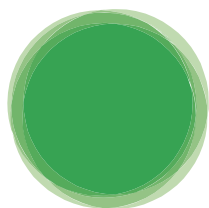




Contribution à la formation professionnelle et à l'apprentissage



LAVAL
UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE L'OUEST

SOUTENEZ L'UCO LAVAL

Madame, Monsieur,

Votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de la contribution à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Nous vous sollicitons pour le versement de la fraction des 13% destinés au financement des établissements d'enseignement.

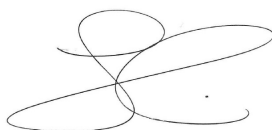
Afin de contribuer à l'excellence du pôle de formation de l'UCO Laval, pour nous aider à maintenir et à améliorer la qualité de nos formations, nous vous invitons à nous apporter votre soutien financier.

La réussite aux examens des dernières sessions (82% à 100%) et l'insertion professionnelle (50% à 80% des diplômés dès la fin de formations) témoignent de la valeur de nos enseignements.

Cette contribution est une ressource fondamentale pour l'UCO Laval. Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez, à l'aide du formulaire d'affectation joint, nous faire parvenir votre contribution.

Vous remerciant chaleureusement de votre aide, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Le Directeur,
Sylvain Chareton



UNE UNIVERSITÉ TOURNÉE VERS LES ENTREPRISES

5 parcours de formation en alternance

Un temps important dédié aux stages dans les autres formations

Une forte implication des professionnels dans les formations

Un taux d'insertion professionnelle élevé qui témoigne de la qualité de nos enseignements

Des formations soutenues activement par des fédérations professionnelles au niveau local et national et des entreprises partenaires

EN NOUS VERSANT VOTRE CONTRIBUTION, VOUS PARTICIPEZ À....

des investissements en matériels et logiciels

la qualité de nos formations

la consolidation d'un pôle d'Enseignement Supérieur nécessaire à l'attraction et au rayonnement économique de Laval et de la Mayenne



L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME

La réforme de la collecte de la taxe d'apprentissage en 2020 a eu pour conséquence le changement suivant : il n'y a plus d'intermédiaire entre l'entreprise et les écoles ou organismes de formation : l'entreprise effectue le versement directement à la structure concernée.

L'ENTREPRISE VERSE

87 % de la contribution
+ autres contributions

versés
aux organismes habilités

13% de la contribution



Envoyez votre contribution **avant le 31 mai 2022** directement à l'UCO Laval avec le formulaire page suivante. A réception de votre versement, l'UCO vous adressera une attestation au titre des dépenses libératoires.

CONTRIBUTION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE

Formulaire d'affectation

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

SIRET : _____

CONTACT

Personne à remercier et à informer du suivi du dossier : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Courriel : _____

VERSEMENT & MODALITÉS

Montant du versement : _____

Par chèque à l'ordre de l'UCO Laval

Par virement bancaire à l'UCO LAVAL : Crédit Mutuel MABNIBAN : FR76 1548 9047 6300
0640 5594 034 – BIC : CMCIFR2A

Merci d'indiquer le nom de votre entreprise dans le libellé du virement et de précision si possible
« contribution 2022 »

Date du versement : _____

SIGNATURE

Merci de nous retourner ce document par courrier ou par courriel :
UCO, 25 rue du Mans 53000 LAVAL – s.seby@ucolaval.net
Pour toute question, votre contact : Mme Sylvie Séby - 02 43 59 70 46

